

## PANDÉMIE DE COVID-19

### CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 CHEZ UN EMPLOYÉ

**Gaspé, le 1<sup>er</sup> octobre 2020** – Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs (CSSCC) annonce qu’il collabore avec la Direction régionale de santé publique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à propos d’un (1) cas confirmé de COVID-19 chez un employé affecté à trois établissements de son territoire, Il s’agit des écoles Saint-Joseph-Alban, aux Quatre-Vents et Saint-Paul. D’ailleurs, les parents de ces trois écoles recevront une lettre d’information à ce propos en fin de journée. Ces derniers sont également invités à surveiller le site Internet du CSSCC ([www.cschic-chocs.qc.ca](http://www.cschic-chocs.qc.ca)) ou bien la page Facebook de l’école que fréquente leur enfant pour suivre l’évolution de la situation.

L’employé qui a été testé positif à la Covid-19 a effectué son dernier jour de travail le vendredi 25 septembre 2020. Déjà, selon les informations qui nous ont été transmises, nous savons que nos élèves sont considérés à risque faible par la Santé publique. Le CSSCC suit la situation de près en collaboration avec les autorités régionales de la Santé publique. Sa priorité demeure la santé des élèves et de son personnel.

- 30 -

#### **Pour information :**

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication et attachée d’administration  
Téléphone : 418 368-3499, poste 5912